

INTRODUCTION A LA PRAGMATIQUE

Cours 8

Les implicatures conventionnelles

1) APPROCHES GRICEENNES

Les deux exemples de Grice : *therefore* et *but*.

(1) a. *He is an Englishman; he is, therefore, brave.*

b. *His being an Englishman implies that he is brave*

Du **non dit** associé à *therefore*.

Une implicature conventionnelle est une proposition déclenchée par la présence dans l'énoncé d'un terme associé à un sens, mais telle que la fausseté de cette proposition est compatible avec la vérité de l'énoncé entier.

- Les implicatures conventionnelles se distinguent des implicatures conversationnelles parce que (i) elles ne sont pas annulables et (ii) elles sont détachables.
- Elles se distinguent aussi des présuppositions, parce que leur valeur de vérité n'affecte pas la valeur de vérité de l'énoncé entier auquel elles sont associées.
- Elles se distinguent des implications, qui ne sont ni annulables, ni détachables.

Du point de vue de la théorie de Grice, **l'introduction des implicatures conventionnelles représente la reconnaissance de l'impossibilité de réduire la totalité de la signification linguistique au binôme conditions de vérité d'une part, règles de la conversation d'autre part.**

2) LES CRITIQUES DE BACH

Les implicatures conventionnelles montrent les limites d'une sémantique vériconditionnelle.

Deux particularités des implicatures ont sans doute contribué au développement de **l'idée erronée selon laquelle les implicatures n'ont pas de valeur de vérité.**

(i) L'indépendance des valeurs de vérité de l'implicature et de l'énoncé dans son entier.

(ii) La variabilité du contenu de l'implicature. Les mots *mais* ou *donc* encodent une relation sémantique, mais celle-ci est **sous-déterminée**.

(2) *Il est grand mais blond.* (qualité / défaut – devant un portrait robot d'homme grand et roux)

Le paradoxe des implicatures conventionnelles :

si ce sont des implicatures (au sens où elles véhiculent du non-dit), elles ne sont pas conventionnelles et si elles sont conventionnelles, alors leur contenu est dit et ce ne sont pas des implicatures.

⇒ Selon Bach, les implicatures conversationnelles sont un mythe.

Ré-analyse de *but* et *therefore*.

Un contenu qui fait partie de ce qui est dit.

Preuve :

- ce contenu **peut faire l'objet d'un discours rapporté**

- ce contenu est mis au second plan, comme le montre les paraphrases ci-dessous : (4) n'est pas une bonne paraphrase, à la différence de (5).

(3) *Jean est très grand mais il est agile.*

(4) *Jean est très grand, il est agile et la plupart des gens très grands ne sont pas agiles.*

(5) *Jean est très grand et, contrairement à la plupart des gens très grands, il est agile.*

Un contenu présenté comme secondaire et pas entièrement déterminé de manière intraphrastique. Un contenu qui dépend du contexte. (6)a et b pourraient tout aussi bien que (5) être des paraphrases de (3).

- (6) a. *Jean est très grand et, contrairement à la plupart des gens de la liste, il est agile.*
 b. *Jean est très grand et, contrairement à ce qu'on a dit, il est agile.*

Il existe de nombreuses expressions dans les langues qui ne servent pas à modifier le contenu de ce qui est dit, mais qui sont utilisées pour **faire un commentaire sur ce qui est dit, sur la façon dont cela est dit, sur les raisons pour lesquelles c'est dit...** le contenu informatif qui leur est associé est explicite et **fait donc bien partie de ce qui est dit.**

Classement des modificateurs d'énoncé selon le type de commentaire qui est fait sur le contenu principal.

Topicals	anyway, as for ..., by the way, incidentally, in that regard, speaking of ..., to change the subject, to digress for a moment, to get back to the subject, while we're on the subject
Positionals	first of all (secondly, etc.), next, finally, in conclusion, lastly, to sum up
Additives	along the same lines, also, besides, by the same token, equally, furthermore, in addition, in fact, likewise, moreover, more specifically, not only that, on top of that, similarly, what is more
Illustratives	by way of example, for example, for instance, for one thing, if I may illustrate, in particular, to illustrate, to show you what I mean
Conclusives	accordingly, after all, all in all, all things considered, to conclude
Concessives	although, anyway, at any rate, be that as it may, even so, in any case/event, just the same, nevertheless, regardless, still, whatever
Contrastives	but, conversely, however, in contrast, instead, on the other hand, rather, yet
Formulationals	alternatively, as it were, briefly, crudely, in a nutshell, in a word, in effect, in other words, in plain words, in technical terms, metaphorically speaking, more precisely, so to speak, speaking loosely, strictly speaking, that is, to be specific, to change the analogy/ image/metaphor, to elaborate, to make a long story short, to oversimplify, to put it mildly, to put it more accurately, to use a cliché, without exaggeration, without going into detail
Emphatics	above all, indeed, it cannot be overemphasized/stressed too much that, mark my words, most importantly, to say the least
Veracitives	believe it or not, in all candor, frankly, seriously, to set the record straight, to tell (you) the truth, truthfully
Secretives	between you and me, confidentially, if you don't tell anybody, off the record
Relationals	as your friend/doctor/mother (etc.), man to man, personally, since I'm your friend/doctor/mother (etc.), speaking as a friend
Mitigatives	I don't mean to interrupt/intrude but, I don't mean to pressure you but, if I may interrupt, if it isn't too much trouble, if you ask me, if you don't mind, I'm no expert but, I'm sorry to have to ask you this but, it's none of my business but, needless to say, since it would be easier for you, since you're so forgetful, you're entitled to your opinion but
Explanatories	although I shouldn't say anything, although it's none of your business, before I forget, by way of explanation, for your information, if I remember correctly, if you really want to know, if you want my opinion, in case you don't know, in case you haven't heard, in case you're interested, in case you've forgotten, just so you

	know, just to remind you, now that you mention it, since you'll find out anyway, since you're in a position to know, since you're so smart
--	--

Table 1

Pas d'implicature conventionnelle, mais, dans ce qui est dit, plusieurs statuts informationnels :

- ce qui est mis au premier plan, qui est à **proprement parler asserté** et
- ce qui est mis au second plan, qui correspond à un commentaire, appelé **implicature**.

Il est impossible de coordonner ces contenus sans dénaturer ce qui est dit. Le contenu de ce qui est dit ne doit pas être réduit à une seule proposition :

« Ces énoncés n'expriment pas une unique proposition composite, mais deux propositions séparées et à évaluer séparément, l'une étant périphérique par rapport au propos principal de l'énoncé ». (Bach, 1999: 347)

Bach se débarrasse de la catégorie des implicatures conventionnelles, mais forge une nouvelle catégorie, à l'intérieur de ce qui est dit, qu'il nomme les implicatures.

3) LES IMPLICATURES CONVENTIONNELLES SELON POTTS

Potts : ni *but* ni *therefore* ne déclenchent d'implicatures conventionnelles.

Une implicature conventionnelle ne doit être **ni annulable, ni renforçable**. Or ce n'est pas le cas de *therefore*.

- (7) a. *C'est un anglais, il est donc courageux. Non que les anglais en général soient courageux. Mais dans le cas précis, se porter volontaire quand on ne parle ni ne comprend un traître mot de la langue locale, c'est courageux.*
b. *Il est anglais, il est donc courageux. En effet, pour être anglais, il faut être courageux.*

Autre argument : dans un discours rapporté, le sens véhiculé par *mais* est bien à mettre au compte de celui dont on rapporte les paroles et pas au compte du locuteur.

- (8) a. *Marie : « Jean est grand et agile ».*
b. *Marie a dit que Jean était grand mais agile. (Parole déformée, voire mensonge)*

Deux classes d'expressions qui déclenchent des implicatures conventionnelles :

- **les suppléments** (voir (9))

- **les expressifs** (voir (10)).

- (9) a. *Paul, qui est l'aîné, est implacable.*
b. *Paul, qui n'en manque pas une, a laissé échapper le secret.*
c. *Marie est, comme Jean la surnomme, la cendrillon de la famille.*
d. *Marie, l'ex assistante de Jean, ne peut pas être comparée à Maguy.*
(10) a. *Jean a tenté de fermer cette satanée fenêtre.*
b. *Jean, l'imbécile, a oublié son rendez-vous.*
(11) a. *Ce sacré John* a'. *John est sacré.*
b. *Le sale John* b'. *John est sale.*

Nouvelle caractérisation des implicatures conventionnelles :

contenus sémantiques attachés à l'usage de certains mots, non annulables, mais qui ne font pas partie du propos central de la phrase, pas le *at-issue content* de l'énoncé. Logiquement et compositionnellement indépendantes de ce qui est dit, et du coup, jamais dans la portée d'opérateurs qui appartiennent au contenu *at-issue*. Les implicatures conventionnelles sont à la seule charge du locuteur, qui ne demande pas que l'interlocuteur s'accorde avec lui sur leur contenu.

Ces implicatures ne sont pas sensibles aux opérateurs qui bloquent la projection des présuppositions, ceux que Karttunen et Peters appellent des *plugs*, à savoir les verbes de dire et les performatifs comme *accuser, demander, promettre...*

- (12) a. Jeanne a promis, comme tu l'avais prédit, de venir.
b. # Jeanne a promis, comme tu l'avais prédit, de venir. Et tu n'avais rien prédit.
c. Jeanne a promis de venir avec son mari.
d. Jeanne a promis de venir avec son mari. Et elle n'a pas de mari.

Potts élabore une logique des implicatures conventionnelles

Potts distingue non pas deux types de contenus sémantiques, mais plus de deux. ⇒ **Sémantique multi-dimensionnelle.**

4) PROPRIETES DES IMPLICATURES CONVENTIONNELLES

Potts (2005, 2007) donne les critères suivants pour distinguer un contenu conventionnellement implicaté, et notamment pour le différencier d'un contenu présupposé :

1. Les implicatures conventionnelles sont **indépendantes du contenu principal.**
2. Les implicatures conventionnelles sont nécessairement **prises en charge par le locuteur.**
3. Les implicatures conventionnelles ne sont **pas annulables.**
4. Les implicatures conventionnelles ne sont **pas à l'arrière-plan.**
5. Les implicatures conventionnelles ne sont **pas bloquées** de la même façon que les présuppositions.

Exemples :

(13) *Lemmy, qui est né en Californie, joue de la basse.*

Même si Lemmy n'est pas né en Californie, l'énoncé (13) peut être évalué. Il sera vrai si Lemmy joue de la basse, faux sinon.

- (14) a. *Tous les conservateurs ont voté pour leur motion débile.*
b. *La motion est débile. (implicature)*

En (14a), le contenu (14b) n'engage que le locuteur et pas son allocutaire.

- (15) a. *Lemmy est monté sur son âne et a disparu vers le couchant, mais pas dans cet ordre.*
b. #*Lemmy, qui joue de la basse, est un bon musicien, mais il ne joue pas de basse.*

Les implic. conversationnelles sont annulables (15a), pas les impl. conventionnelles (15b).

- (16) a. *Lemmy ne sait pas que la Terre est plate, puisqu'elle est ronde.*
b. #*Il est faux que Lemmy, qui joue de la basse, va remplacer Roberto, puisque Lemmy ne joue pas de basse.*

Les présuppositions peuvent être annulées par une négation métalinguistique. Cette même négation peut plus difficilement porter sur un contenu conventionnellement implicaté.

(17) *Lemmy joue de la basse. Ritchie le sait.*

(18) #*Lemmy et Roberto sont de bons bassistes. Sur scène, Lemmy, qui joue de la basse, utilise toujours une Rickenbacker.*

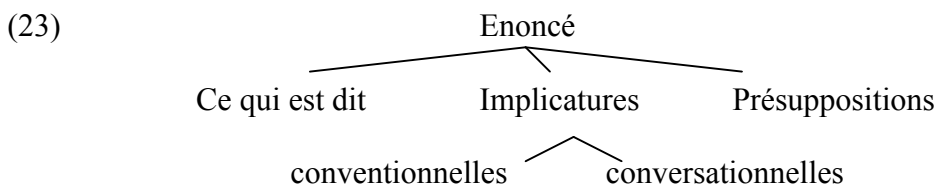
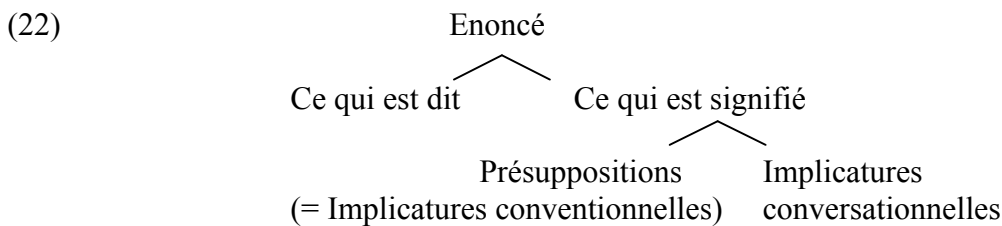
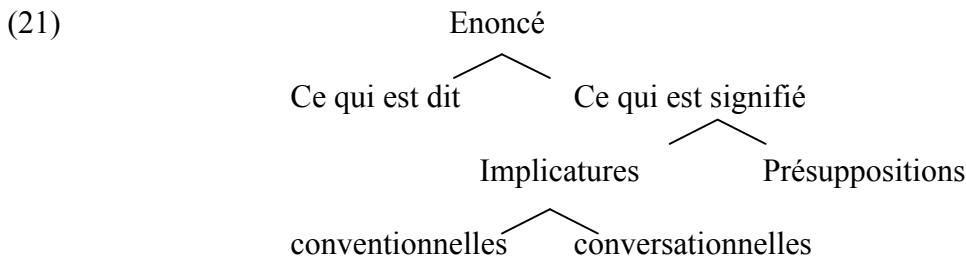
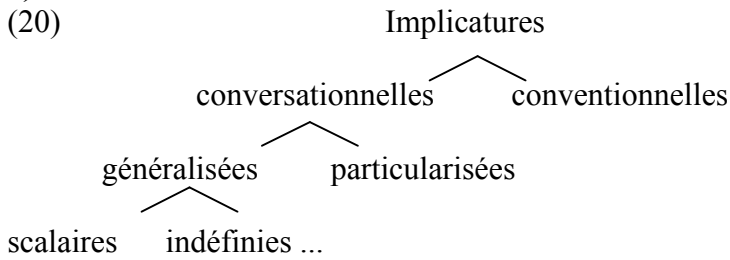
Contrairement aux présuppositions, il semble difficile de reprendre une information déjà introduite dans le discours par le biais d'une implicature conventionnelle : l'information qu'elles véhiculent n'appartient donc pas à l'arrière-plan.

- (19) a. *Ritchie a dit que Lemmy, qui a des enfants, est allé les chercher à l'école.*
b. *Lemmy a des enfants. implicature*
c. *Ritchie a dit qu'il savait que la terre était plate.*

Contrairement aux présuppositions, les implicatures conventionnelles ne font pas l'objet d'un

«filtrage», par exemple avec le verbe *dire* qui annule les présuppositions.
Critique de Jayez (2006).

5) TYPOLOGIE DES IMPLICATURES



Karttunen et Peters (1979) : « Un ensemble important de cas qui ont été appelés présuppositions sont en réalité des instances d'implicatures conventionnelles. Les exemples les plus manifestes sont ceux associés aux particules comme *too, either, also, even, only* etc. Cette classe inclut aussi les présuppositions de certains verbes factifs comme *forget, realize, take into account* etc., et celles qui sont liées aux verbes implicatifs comme *manage* et *fail*... Ce ne sont que quelques exemples ; la liste pourrait être allongée.»

Simons (2006) distingue les présuppositions des implicatures conventionnelles. Elle soutient même qu'il y a lieu de distinguer entre des présuppositions conventionnelles et des présuppositions conversationnelles.

- (24) a. *Even a two year old could work that machine.*
Même un enfant de deux ans pourrait utiliser cette machine.
 b. *Henry failed his driving test too.*
Henry a raté son permis lui aussi.

- c. *Henry failed his driving test again.*
Henry a de nouveau raté son permis.
- (25) a. *A two year old could work that machine.*
Un enfant de deux ans pourrait utiliser cette machine.
- b. *Henry failed his driving test.*
Henry a raté son permis.
- (26) a. Assertion de (24a) : un enfant de deux ans pourrait utiliser cette machine. (=25a)
 Présupposition de (24a) : on ne s'attend pas à ce qu'un enfant de 2 ans puisse utiliser cette machine.
- b. Assertion de (24b) : Jean a raté son permis. (=25b)
 Présupposition de (24b) : Quelqu'un d'autre a raté son permis.
- c. Assertion de (24c) : Jean a raté son permis. (=25b)
 Présupposition de (24c) : Jean avait déjà raté son permis.

Lors d'une conférence, le président de séance regarde sa montre et dit : «Il est trois heures précises ». On peut en inférer que la conférence devait commencer à 3 heures. Même chose si on considère dans le même contexte «Il n'est pas trois heures précises ». Puisque cette inférence résiste à la négation, il s'agit bien d'une présupposition. Ce n'est clairement pas une présupposition conventionnelle puisqu'elle n'est pas déclenchée par l'usage d'un mot particulier, mais bien par les circonstances de son énonciation. Simons soutient donc qu'on peut parler ici d'une présupposition conversationnelle.

- (27) Contenu asserté : il est 3 heures.
 Implicature conversationnelle (liée à la pertinence) : il est temps de commencer.
 Présupposition conversationnelle : la conférence est censée commencer à 3 heures.

Objections à ce raisonnement.

- (28) a. # La femme de Jean est venue et Jean a une femme.
 b. Il est 3 heures précises et la conférence est censée commencer à trois heures.

Exercices :

Quelles sont les inférences à tirer des phrases suivantes. De quelle type sont-elles ?

- (1) Jean a commencé à travailler à seize ans.
- (2) a. Jean est beau mais bête.
 b. Jean est pauvre, mais très pauvre.
 c. C'est rare, mais beau.
- (3) a. Lemmy n'a pas résolu tous les problèmes. Ritchie aussi n'en a résolu que quelques-uns.
- (4) a. Lemmy est venu à la fête. Ritchie, cet imbécile, est aussi venu.
- (5) a. Hier, Ritchie a couché avec sa femme Linda. LEMMY aussi a couché avec une femme.